

ANNEXE N° 2

REGLEMENT D'EXECUTION ET DE CLASSEMENT CFE PISTOLET

1 Les CFE pistolet se déroulent conformément aux prescriptions en vigueur de l'ISSF

2 Le déroulement se fait en matchs aller et retour suivant calendrier de la CTP.

3 Les détails d'exécution seront notifiés au calendrier

4 Le classement de ce CFE se fait par addition des points obtenus. L'équipe gagnante obtiendra 3 points. L'équipe perdante obtiendra 1 point. En cas d'égalité les équipes obtiendront 2 points chacune.

5 L'équipe ayant totalisée le plus haut total de points ou en cas d'égalité le plus haut nombre des anneaux est champion dans la division respective, et champion national dans la division la plus élevée, s'il n'y a pas de CNE tiré séparément

6 En cas de forfait l'équipe gagnante obtiendra 3 points. (voir Règl.Admin. Art. 10.B.11 et Règl.Tech. Art.5.c.(17).)